



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Protection salariés grande distribution

Question écrite n° 28201

Texte de la question

M. Gabriel Serville attire l'attention de Mme la ministre du travail sur les mesures de protection sanitaire liées au covid-19 pour les salariés de la grande distribution. Mardi 26 mars 2020, une caissière du groupe Carrefour est décédée du covid-19. Quelques jours auparavant, c'était le chef de la sécurité du centre commercial O'Parinor qui succombait à ce virus. Les risques sanitaires pour les salariés de la grande distribution sont importants et les mesures prises par les employeurs pour les protéger ne sont manifestement pas à la hauteur des risques encourus. Dans le secteur de la grande distribution, les syndicats ont recensé plus de 550 cas supposés de covid-19 et 181 cas avérés, dont plusieurs graves. Des données qui ne cessent, malheureusement, d'augmenter. Dans ce triste contexte, le taux d'absentéisme dans les magasins avoisine les 40 %. C'est la peur au ventre que ces hommes et ces femmes vont travailler sans toujours de protection et sans garantie d'être en sécurité. Le maintien de l'activité économique doit se faire en conciliant le code du travail et les principes de sécurité. Les travailleurs envoyés au front doivent être protégés et non sacrifiés et la Nation doit s'assurer de leur sécurité. Malgré les mesures fortes annoncées pour protéger les consommateurs, il appelle donc à ce que des mesures strictes et urgentes soient prises pour protéger les salariés. Il propose ainsi d'imposer les mesures suivantes : premièrement, la fermeture des magasins le dimanche afin de permettre aux salariés de se reposer et de se confiner ; deuxièmement, la restriction des amplitudes d'ouverture des magasins ; troisièmement, la fourniture à l'ensemble des salariés des équipements de protection au même titre que les personnes en contact direct avec du public (masques, gel hydroalcoolique). Il souhaite connaître son avis sur ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28201

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Travail, emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 avril 2020](#), page 2621

Question retirée le : 10 août 2021 (Fin de mandat)